



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

Le mardi 4 février 2020

Heure : 17h30

Lieu : 600 King Edward

EN PRÉSENCE DE :

- **Jean Bonin**, *vice-président aux affaires externes* ;
- **Molie DeBlois Drouin**, *présidente* ;
- **Catherine Gauthier**, *vice-présidente programme intégré* ;
- **Camille Hamel**, *vice-présidente aux communications* ;
- **Alexia Morneau**, *vice-présidente aux affaires internes* ;
- **Sébastien Thibault**, *vice-président aux affaires financières* ;
- **Nadreyh Vagba**, *vice-présidente aux affaires sportives* ;
- **Mélanie Vermette**, *vice-présidente aux affaires académiques*.

EN L'ABSENCE DE : **Maria Galindo**, *vice-présidente aux affaires sociales*

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Molie DeBlois Drouin, présidente, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 17h39.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Nadreyh Vagba

APPUYÉ PAR : Mélanie Vermette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Approbation des procès-verbaux ;



4. Remboursement du Flagrant délit et de l'Association de droit criminel ;
5. Retour sur la rencontre avec les présidents des clubs ;
6. Vote sur la lettre à envoyer au recteur ;
7. Empower Me ;
8. Examens ;
9. Représentants ;
10. Mois à venir ;
11. Divers ;
12. Levée de la réunion.

Adopté.

3. Approbation des procès-verbaux

PROPOSÉ PAR : Camille Hamel

APPUYÉ PAR : Alexia Morneau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : sauf pour des détails cléricaux, le procès-verbal de la rencontre de l'AEEDCO 2019-2020 du 28 janvier 2020 est approuvé.

4. Remboursement du Flagrant Délit et de l'Association de droit criminel

Flagrant Délit a utilisé 150\$ de son budget initial. Le journal aurait besoin de 300\$ pour son concours de rédaction. Il demande à ce que l'AEEDCO lui remette 50\$ du 150\$ avec justification prévus au Règlement des clubs.

VOTE :

Est-ce que l'AEEDCO devrait remettre 50\$ du budget avec justification prévu au Règlement des clubs au Flagrant Délit pour lui permettre de donner un prix de 300\$ au gagnant tu concours de rédaction ?

PROPOSÉ PAR : Molie DeBlois Drouin

APPUYÉ PAR : MÉLANIE VERMETTE

Nadreyh Vagba, Catherine Gauthier et Alexia Morneau se récusent du vote pour conflit d'intérêt.

ET UNANIMEMENT RÉSOLUE QUE : L'AEEDCO remettra 50\$ du budget avec justification au Flagrant Délit pour le concours de rédaction.



L'Association de droit criminel demande un remboursement pour certaines activités qu'elle a organisées. La première est la conférence sur le profilage racial organisée en collaboration avec l'AÉND. Le montant couvrirait le cadeau pour la conférencière. La seconde activité est le 5 @ 7 en droit criminel. Ceci dit, le montant total demandé n'est pas clair. L'AEEDCO a besoin de plus de détails. **Alexia Morneau** va chercher à obtenir plus d'informations. Nous voterons à la prochaine rencontre si nécessaire.

5. Retour sur la rencontre avec les présidents des clubs

Alexia Morneau et **Molie DeBlois Drouin** ont rencontré les présidents des clubs. **Alexia Morneau** a fait un rappel de ne pas publier sur les pages des groupes de première année. Il faudrait que les publications sur les groupes soient strictement académiques. Elle a parlé de la méthode de remboursement et de la plateforme Michaëlle Jean.

6. Vote sur la lettre à envoyer au recteur

Une lettre sur la santé mentale a été écrite par la présidente l'Association des étudiant(e)s en études des conflits et droits humains (AÉCH). Elle aimerait que le plus d'associations étudiantes possible la signe avant qu'elle ne soit envoyée à l'administration de l'Université.

VOTE :

Est-ce que l'AEEDCO devrait signer la lettre qui a été écrite à l'AÉCH dans le but de demander à l'administration de mettre des mesures de place pour adresser la crise de santé mentale à l'Université d'Ottawa ?

PROPOSÉ PAR : Molie DeBlois Drouin

APPUYÉ PAR : Sébastien Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLUE QUE : L'AEEDCO signera la lettre adressée à l'administration de l'Université afin de demander qu'action soit prise pour régler la crise de santé mentale.

7. Empower Me

Empower Me a été mentionné par l'un des professeurs de développement international **d'Alexia Morneau**. C'est une plateforme en ligne qui permet aux étudiants d'être mis en contact avec des professionnels de la santé mentale. C'est gratuit et d'origine canadienne. Il serait intéressant d'en faire la promotion



auprès des étudiants de la Section de droit civil pour les aider lorsqu'ils en ressentent le besoin.

8. Examens

Il n'y aura pas de rencontre la semaine du 10 février, car c'est la semaine des examens de mi-session. La prochaine rencontre de l'AEEDCO aura donc lieu le 25 février 2020.

9. Représentantes

Les représentantes de chaque année seront invitées à participer à la prochaine rencontre de l'AEEDCO. Elles auront la chance de nous faire part des problèmes qu'elles rencontrent et des idées qu'elles pourraient avoir.

10. Mois à venir

3 février 2020 : Inscription au barreau.

7 février 2020: Inscription à la course au stage.

19 février 2020 : Mise en ligne des maillets.

11 février 2020 : Le comité philanthrope sera à la demi-lune pour faire une activité sur l'estime de soi.

8 février 2020: UOttawa Law Classic (Match de Hockey contre la Common Law).

9 février 2020 : Volleyball for the cure (contribution volontaire).

28 février 2020 : Medlaws (inscriptions en ligne).

11. Divers

Mélanie veut savoir quelles sont nos recommandations pour la réforme du programme.

- Cours sur l'anglais juridique;
- Changer les séminaires;
- Cours de plaidoirie sur toute une session qui serait plus axé sur la pratique.



12. Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : Nadreyh Vagba
APPUYÉ PAR : Catherine Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : la séance soit levée à 18h32.

(s) Camille Hamel
Camille Hamel
Vice-présidente aux communications